



CENTRE SCOLAIRE OZANAM

Internat et externat pour lycéens et étudiants – Etudes encadrées et soutien scolaire – Stages intensifs de révision

60 rue Vauban 69006 LYON ☎ 04 78 52 27 99 / Fax : 04 78 52 11 15

✉ inscription@ozanam-lyon.fr 🌐 www.ozanamlyon.fr

INSCRIPTION AUX ETUDES ENCADREES – COLLEGE et SECONDE ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Madame et/ou Monsieur :

Inscrit (vent) leur fille/fils :

Après lecture, ils acceptent les clauses suivantes :

- 1° **L'inscription est semestrielle** et peut être résiliée séparément en cours d'année d'un semestre pour le suivant. **La résiliation doit nous être communiquée par écrit avant le 25 janvier 2023 pour une résiliation effective à compter du 2^{ème} semestre.**
- 2° **L'inscription est considérée comme ferme et définitive** si elle est accompagnée du versement des frais d'inscription (80 €), ainsi que d'une **photo d'identité**. Le Centre Scolaire Ozanam se réserve toutefois la possibilité de mettre un terme à l'inscription jusqu'à un mois après que l'élève inscrit a commencé à fréquenter de façon effective l'établissement dans le cas où celui-ci ne s'adapte manifestement pas au cadre pédagogique et éducatif proposé. Tout règlement déjà effectué est alors remboursé, exception faite des frais d'inscription et d'un cinquième d'un versement semestriel. Les parents peuvent également décider de mettre un terme à l'inscription dans le même délai et les mêmes conditions.
- 3° **Une inscription est possible en cours de semestre** : dans ce cas, une **remise** égale à 20 % des frais semestriels est appliquée pour chaque mois où l'élève aura été intégralement absent.
- 4° Les informations recueillies dans le cadre de ce dossier sont **obligatoires pour l'inscription dans l'établissement**. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement. **Aucune donnée n'est transmise à quelque organisme que ce soit**, si ce n'est éventuellement à l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Ozanam. Les parents **autorisent également l'établissement à gracieusement diffuser ou reproduire pour sa communication interne ou externe et à tous usages les photos ou vidéos représentant leur enfant**. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles, les parents **bénéficient d'un droit d'accès et de rectification** aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, ils pourront s'adresser auprès de la direction de l'établissement.
- 5° **Nous rappelons que nous ne sommes pas responsables en cas de vol**. Il est conseillé à chaque élève inscrit à l'externat de ne pas amener d'objets de valeur.

Fait à :, le :

Signature des parents :
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de l'élève :
précédée de la mention « lu et approuvé »

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE

Responsable principal

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Conjoint

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Coordonnées

Adresse :

Complément :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. domicile :

Situation familiale

Marié

Union libre / Pacsé

Célibataire

Divorcé

En instance de divorce

Veuf - Veuve

Nombre d'enfants :

Facturation des frais de scolarité (à remplir si une répartition est demandée)

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Sauf demande spécifique (à préciser ci-dessous), le règlement de la totalité des frais semestriels interviendra le 5 septembre et le 5 février (ou au moment de l'inscription si elle est plus tardive). Le moyen privilégié est le prélèvement bancaire ; un mandat de prélèvements est à ce titre joint au présent dossier. Si vous souhaitez fractionner le règlement des frais semestriels ou décaler la date des prélèvements, cochez la ou les cases ci-dessous :

Règlement des frais semestriels en deux échéances

Règlement des frais semestriels en trois échéances

Prélèvement effectué le 10 du mois (et non le 5)

FICHE COMPLEMENTAIRE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE

A compléter uniquement si les parents sont séparés

Responsable principal

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Conjoint

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Coordonnées

Adresse :

Complément :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. domicile :

Situation familiale

Marié

Union libre / Pacsé

Célibataire

Divorcé

En instance de divorce

Veuf - Veuve

Nombre d'enfants :

Facturation des frais de scolarité (à remplir si une répartition est demandée)

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Sauf demande spécifique (à préciser ci-dessous), le règlement de la totalité des frais semestriels interviendra le 5 septembre et le 5 février (ou au moment de l'inscription si elle est plus tardive). Le moyen privilégié est le prélèvement bancaire ; un mandat de prélèvements est à ce titre joint au présent dossier. Si vous souhaitez fractionner le règlement des frais semestriels ou décaler la date des prélèvements, cochez la ou les cases ci-dessous :

Règlement des frais semestriels en deux échéances

Règlement des frais semestriels en trois échéances

Prélèvement effectué le 10 du mois (et non le 5)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ÉLÈVE

Etat Civil

Sexe : M F

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

à (Ville - Dpt) :

Nationalité :

Tél. mobile :

Email :

Scolarité

Année scolaire 2021 - 2022

Etablissement :

Ville :

Classe :

Année scolaire 2022 - 2023

Etablissement :

Classe :

Spécialités :

Frais de scolarité

Frais d'inscription : 80 €

Accès intégral aux études encadrées (sites Vauban - 800 € / semestre)

Horaires du service : ■ lundi - mardi - jeudi - vendredi : 16h30 - 19h30
■ mercredi : 14h - 18h

Le planning de présence des intervenants est communiqué en début d'année scolaire.

Tout élève inscrit aux études encadrées bénéficie d'une remise de 5 % sur les autres prestations de soutien scolaire proposées par le Centre Scolaire Ozanam (stages de révision, cours particuliers...).

Informations médicales

Allergies médicamenteuses :

Allergies alimentaires :

(un dossier spécifique sera dans ce cas à remplir lors de l'arrivée de l'externe s'il prend ses repas dans l'établissement)

Autres allergies :

Traitement suivi :

Ces informations sont données à titre confidentiel et ne seront transmises qu'au personnel encadrant.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT



Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Immobilière de l'Ecole Ozanam à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Immobilière de l'Ecole Ozanam. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Débiteur

Créancier

Votre nom :
Votre adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

Identifiant du créancier (ICS) : FR32ZZZ428562
Association Immobilière de l'Ecole Ozanam
60 rue Vauban
69 006
LYON
France

IBAN

BIC Paiement : Récurrent/répétitif Ponctuel

Fait à :, le :

Signature :

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. **Veillez compléter tous les champs du mandat.**



Merci de coller ici votre relevé d'identité bancaire (RIB)